

ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE

L'École Municipale de Danse accueille les élèves à partir de 4 ans et jusqu'à l'âge adulte : avec une équipe de professeurs diplômés d'État, qui enseignent l'éveil corporel, la danse classique et le jazz.

Les cours sont dispensés tous les jours de la semaine selon un planning établi en début de saison, dans la salle de danse du Cossec ou à la salle des sports. Chaque année, les élèves se produisent à l'Espace Culturel Lucien Jean pour un grand spectacle.

Durant l'année scolaire, suivant le désir de chacun et sur conseils d'une équipe pédagogique dynamique, les élèves peuvent participer à de nombreux évènements tels que : des sorties pédagogiques, des spectacles en collaboration avec différents partenaires, des stages de danse mais également se présenter à des concours nationaux et internationaux qui sont sources de motivation et de progrès.

À Marly-la-Ville, tout est mis en œuvre pour que petits et grands puissent aborder cet art dans les meilleures conditions, avec plaisir, curiosité, rigueur, créativité, enthousiasme et dans un esprit de convivialité. Facteur de sociabilité, l'enseignement artistique favorise le partage, la concentration et l'acquisition de l'autonomie.

INFOS PRATIQUES

ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
06 28 62 74 74
ecolededanse@marlylaville.fr

Responsables :
Sophie Bothereau et Shirley Brunet

Inscriptions sur :
www.espace-citoyens.net/marlylaville

DISCIPLINES ENSEIGNÉES

EVEIL CHORÉGRAPHIQUE (4 & 5 ans)

Travail autour de la coordination, l'imaginaire, la relation à l'autre, la musicalité, la latéralisation.

Une séance de 45 minutes à 1h par semaine.

DANSE CLASSIQUE ET JAZZ

Ces disciplines sont enseignées selon un schéma d'orientation pédagogique du ministère de la culture en respectant les cursus par cycle, tout en les adaptant à la réalité des possibilités territoriales.

INITIATION ET CYCLE 1

Travail des fondamentaux, construction corporelle, apprentissage de la technique de base. Mise en situation scénique. Travail de la musicalité. Suivant l'âge et le niveau de l'élève ainsi que la discipline enseignée, **la durée hebdomadaire de cours varie entre 2h et 3h.** (Avant 8-9 ans, seule la danse classique est enseignée).

CYCLE 2

Approfondissement de la construction corporelle et de la qualité du mouvement.

Développement technique et artistique, interprétation et créativité.

Durée des cours de 1h30 à 4h par semaine.

CYCLE 3

Perfectionnement technique et artistique, approche du travail de répertoire, interprétation et créativité. **Durée des cours de 3h à 5h par semaine.**

DANSE POUR ADULTES

Danse classique ou jazz, chacune de ces techniques est proposée aux élèves adultes, débutants ou non, hors cursus par cycle.



@Gabrielle Broc

PROGRAMME des ANIMATIONS 2025-2026

RENTRÉE

Reprise des cours

Semaine du 15 septembre 2025

STAGE ET SPECTACLE / DANSE ET MUSIQUE

Samedi 6 et dimanche 7 décembre 2025

Stage commun des écoles de Musique et de Danse

Au COSEC pour la création d'un spectacle

Samedi 13 décembre 2025

Présentation du spectacle à 18h

A l'Espace Culturel Lucien Jean

EXAMENS

Dimanche 1^{er} février 2026

PRINTEMPS DE LA DANSE

Samedi 28 mars 2026

(offert aux élèves de l'école)

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

Vendredi 12 juin 2026 à 20h

Samedi 13 juin 2026 à 15h & 20h

SEMAINE EXCEPTIONNELLE

Du 15 au 21 juin 2026

FÊTE DE LA MUSIQUE

Dimanche 21 juin 2026